

2017

L'ES SEN TIEL

DES COMPTES ANNUELS
DE L'INSTITUT DU CERVEAU
ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE – ICM

CHERCHER, TROUVER, GUÉRIR, POUR VOUS & AVEC VOUS.



L'ICM : PILIER DE LA RECHERCHE EN NEUROSCIENCES

L'ESSENTIEL... DE L'ICM, L'INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE

L'ICM, l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière, est un Institut de recherche médicale et scientifique situé au cœur de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière avec 28 équipes de recherche, 700 chercheurs.

L'ICM développe des projets scientifiques de pointe avec deux objectifs :

1. Comprendre le fonctionnement du cerveau
2. Permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais.

C'est une structure innovante puisque nous réunissons sur un même lieu des malades, des médecins, des chercheurs et des entrepreneurs et favorisons ainsi l'approche multidisciplinaire.

En seulement huit années, l'ICM s'est imposé comme une référence mondiale de la recherche scientifique et médicale en neurosciences pour faire face à un enjeu de santé publique majeur (1 personne sur 8 est concernée par une maladie du système nerveux en France).

Poussé par la volonté de créer un modèle entrepreneurial innovant, basé sur un partenariat fort entre le secteur public et le secteur privé, l'ICM a construit un « hub » unique qui accélère considérablement la mise à disposition de solutions thérapeutiques en favorisant les liens entre recherche fondamentale et recherche clinique, entre équipes académiques et start-up ou industriels et en développant une recherche décloisonnée et multidisciplinaire.

L'ICM s'est positionné en quelques années, et dans un environnement très compétitif, au 2^e rang à l'échelle mondiale des instituts de recherche en neurologie. Au-delà des avancées scientifiques majeures (voir ci-après), l'ICM a accompagné ou généré près d'une trentaine de start-up dans notre incubateur d'entreprises dans le champ de la e-santé ou des biotechs qui permettent aujourd'hui de créer des outils de diagnostic sur les maladies neurodégénératives, mais aussi, digitaux de maintien de l'autonomie (applications smartphone, objets connectés, dispositifs médicaux, serious games). Ces start-up ont levé 130 M€ et créé 300 emplois.

NOS VALEURS

- L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE
Attirer les meilleurs scientifiques
- AU SERVICE DES PATIENTS
Rassembler en un même lieu patients, médecins, chercheurs et entrepreneurs
- LA FLEXIBILITÉ
Donner à la science les moyens d'être créative et innovante
- L'OUVERTURE
Créer un foyer d'échanges, favoriser le dialogue avec la société civile et les partenaires industriels
- LA TRANSMISSION DES SAVOIRS
À l'échelle nationale et internationale
Former des étudiants du monde entier aux neurosciences de l'avenir

NOS PRIORITÉS SCIENTIFIQUES : COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU CERVEAU ET COMBATTRE SES MALADIES

- Comprendre comment le développement du cerveau influence nos comportements à l'âge adulte
- Comprendre les mécanismes de remodelage et de plasticité cérébrale
- Identifier les mécanismes cérébraux, intellectuels et émotionnels qui déterminent nos actions et nos comportements
- Comprendre les grands mécanismes cérébraux comme le raisonnement, la créativité ou la conscience
- Identifier les mécanismes de la locomotion dans le cerveau et la moelle épinière
- Prédire l'apparition de la maladie avant les symptômes
- Traiter les maladies dès l'apparition des signes précoces développer des traitements capables d'atteindre le cerveau
- Développer une médecine personnalisée

UN TEL PROGRAMME NÉCESSITE DE GRANDS PRINCIPES D'ACTION :

- Créer une « force de frappe » de recherche, recruter les meilleurs chercheurs français et les meilleurs investigateurs étrangers évalués par le Conseil Scientifique International
- Mettre à disposition des plateformes à la pointe de la technologie et un Centre de Ressources Biologiques très performant
- Développer une recherche multidisciplinaire « translationnelle », en maillage avec les partenaires industriels et les meilleurs centres de recherche français et internationaux
- Définir des axes de recherche prioritaires

GOVERNANCE DE L'ICM

L'ICM adopte une gouvernance reposant sur un partenariat fort entre le secteur public et le secteur privé, comme en témoigne la représentativité des membres de son conseil d'administration et de ses organes de direction.

En tant qu'unité mixte de recherche, l'ICM rassemble 4 institutions publiques : l'INSERM, le CNRS et Sorbonne Université, qui sont « tutelles de l'Unité mixte de recherche (UMR) » et l'AP-HP, partenaire privilégié de l'Institut. Elles financent une partie importante du budget global de l'Institut (34 %) et elles sont les employeurs de la majorité des personnels publics de l'Institut. Ces partenaires publics nous accompagnent également dans les projets scientifiques de l'Institut, à travers le recrutement de personnels ou le financements de projets spécifiques.

La gouvernance de l'Institut au travers de son Conseil d'Administration, veille à l'adéquation entre structures, ressources, et objectifs scientifiques. La direction met en place des contrôles assurant l'efficacité de la gestion, évalue régulièrement le travail et le résultat des équipes, veillant ainsi au maintien de l'excellence. Dans son rapport annuel, l'ICM communique sur sa mission et ses résultats, dans un souci de totale transparence vis-à-vis de ses partenaires et de ses donateurs.

L'ICM : PILIER DE LA RECHERCHE EN NEUROSCIENCES

IHU-ICM : INSTITUT DES NEUROSCIENCES TRANSLATIONNELLES DE PARIS

En juillet 2010, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Santé ont lancé un appel à projets doté d'une enveloppe de 850 millions d'euros, portant sur la création d'Instituts Hospitalo-Universitaires (I.H.U.), dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir ». Cet appel à projets ambitionnait de faire émerger des centres d'excellence visant à renforcer l'attractivité de la France dans le domaine de la recherche médicale et scientifique. Seuls 6 projets ont été retenus pour leurs qualités exceptionnelles.

UN IHU, C'EST QUOI ?

Un IHU est un campus d'excellence qui associe en un même lieu des meilleures équipes de recherche publiques et privées, avec une agilité d'action au service des patients, de la recherche et de l'innovation. Un lieu où s'invente, plus vite, la médecine de demain.

6 DOMAINES D'EXPERTISE, DONT LE CERVEAU

Lauréat dans le domaine des neurosciences, l'IHU-ICM - Institut des Neurosciences Translationnelles de Paris - a pour mission de conduire un projet d'excellence dans le domaine de la recherche sur les maladies du système nerveux. Grâce à une approche multidisciplinaire, sa priorité est de favoriser l'émergence et le développement de solutions préventives, diagnostiques ou thérapeutiques innovantes.



L'ICM ET L'IHU, QUELLE DIFFÉRENCE ?

De 2010 à 2017, l'enveloppe allouée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Santé a servi à financer la recherche, la formation et le transfert de technologies au sein de l'ICM, dans le domaine des maladies du système nerveux. Cette enveloppe s'est ajoutée pendant 7 années aux ressources de l'Institut (collecte de fonds, subventions, contrats industriels et valorisation de la recherche, prestation des plateformes technologiques et facturations). Le 1er janvier 2018, les deux entités ont fusionné. Le budget d'intervention, les réalisations, les équipes, les succès et les espoirs sont désormais rassemblés afin de renforcer la cohérence et d'amplifier le projet scientifique et médical de l'Institut.

RETOUR SUR QUELQUES SUCCÈS :

- L'IHU a permis la création du 1er incubateur de start-up, iPEPS-ICM, dédié aux maladies du système nerveux avec 28 entreprises incubées, 130 M€ levés, 300 emplois et partenaire privilégié de Station F, plus grand incubateur du monde.
- L'IHU a contribué à la création d'un centre unique pour les essais cliniques en phase précoce et 103 essais cliniques en cours.
- L'IHU a contribué au développement de la formation pour les neuro-entrepreneurs et chercheurs de demain en incluant un programme annuel de formation en entrepreneuriat (Brain to Market Summer School) et iMIND (Master

International sur les Maladies Neurodégénératives) en collaboration avec l'UPMC.

- La complémentarité de l'ICM et de l'IHU a donné naissance au Living Lab cLLAPS permettant de remettre les utilisateurs de la chaîne soin (médecins, patients, paramédicaux, techniciens hospitaliers, ...) au centre des innovations médicales afin de trouver de nouveaux produits ou services novateurs pour le bien-être des patients, pour l'efficacité des cliniciens et de tous les acteurs impliqués (7 prototypes en un an).



2017 : AVANCÉES, ESPOIRS ET DÉCOUVERTES

L'ESSENTIEL... DES FAITS MARQUANTS

600 publications dont 115 publications avec un impact factor supérieur à 7, 7 brevets déposés, des programmes innovants créateurs de synergies, le développement de la neuro-informatique, l'accueil de deux nouvelles équipes et start-up d'excellence, de nombreuses distinctions au sein de la communauté scientifique, plusieurs prototypes innovants développés pour le bien-être des patients, 80 essais cliniques, le développement d'une philanthropie au service de la recherche, un équilibre budgétaire et un budget en progression... une année riche et pleine de promesses ! Toutes les avancées de la recherche et des travaux des équipes de l'ICM sur les maladies du système nerveux sont disponibles dans le rapport annuel 2017 sur le site internet de la fondation (icm-institute.org) ou sur simple demande écrite.

LA RECHERCHE

- Un nombre et une qualité de publications dans de grandes revues scientifiques internationales en hausse ;
- Restructuration de la plateforme d'imagerie cellulaire et moléculaire ;
- Un plateau technique TEP-IRM à l'ICM, acquis avec l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Une nouvelle génération de caméras hybrides capables de réaliser simultanément une Tomographie par Emission de Positons (TEP) et une Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) ;
- Développement de la neuro-informatique à l'ICM afin de recueillir et analyser des milliers de données scientifiques et médicales issues de la recherche et du suivi clinique des patients.

COLLABORATIONS INTERNATIONALES

- UNIVERSITY COLLEGE OF LONDON (Royaume-Uni) avec lequel l'ICM a signé des accords en recherche et qui a été le lieu du premier workshop franco-londonien dédié aux doctorants et post-doctorants organisé en 2017.
- Le DZNE (réseau de centres de recherche d'excellence dédiés aux maladies neurodégénératives, Allemagne) avec des accords déjà signés en recherche et avec lequel l'ICM développe les aspects de formation et d'enseignement.

- KU Leuven (Katholieke Universiteit Leuven, Belgique) avec une étroite collaboration pour développer un Master international.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Deux nouveaux chefs d'équipe à l'ICM : Nicolas Renier à la tête de l'équipe « Dynamique structurale des réseaux » & Nelson Rebola comme chef d'équipe « Mécanismes cellulaires des processus sensoriels » ;
- Accueil de Ségolène Aymé, médecin généticienne et épidémiologiste de formation, créatrice du réseau Orphanet.

LES PARTENARIATS INDUSTRIELS ET LES APPLICATIONS DE LA RECHERCHE

- L'iPEPS-ICM choisi comme le partenaire santé de STATION F afin de développer ses programmes medtech et e-santé ;
- BIOSERENITY, start-up incubée à l'ICM, champion français de la e-santé, lève 15 millions d'euros ;
- Développement de prototypes innovants au sein du Living-Lab cLLAPS de l'ICM ;
- 7 nouvelles start-up incubées ;
- Visite du Président de la République à l'occasion du concours Mondial pour l'innovation 2030.

FORMATION ET TRANSMISSION DES SAVOIRS

- Développement d'IMIND, un Master international de l'Université Pierre et Marie Curie, adossé à l'ICM et dédié aux maladies neurodégénératives ;
- Un évènement à succès reconduit : la Summer School « the brain to market » qui s'est tenue cette année sur le thème de la dépression ;
- Développement de « the Move Europe », l'apprentissage de la neurologie par le mime.

NOS CHERCHEURS ONT DU TALENT

- 5 équipes de l'ICM ont été retenues pour L'INRIA PROJECT LAB : NEUROMARKERS, afin être au cœur d'un projet dont le but est d'identifier des biomarqueurs d'imagerie et de génétique des maladies neurodégénératives utilisables pour les essais cliniques ;
- Un nouveau Site de Recherche Intégré sur le Cancer (SIRIC) vient d'être labellisé par l'Institut National du Cancer (INCa) et sera dirigé par le Pr Marc Sanson (Pitié-Salpêtrière- ICM), chef d'équipe à l'ICM ;
- 2 chercheurs lauréats des ERC Starting Grant.



COMMUNICATION ET MÉCÉNAT

- Participation de l'ICM au forum Neuroplanète, en partenariat avec Le Point ;
- Création des « Open Brain Bar » : dans sa volonté de transmettre et d'aller vers tous les publics, l'ambition de l'ICM est simple : stimuler la curiosité, le partage et l'échange. Pour cela, l'ICM innove en éditant un rendez-vous récurrent : les « Open Brain Bar », des meet-up conviviaux organisés tous les deux mois dédiés à l'innovation médicale et au futur de la santé. Ces évènements souhaitent permettre aux citoyens curieux et engagés de comprendre l'implication de la science dans leur quotidien ;
- Organisation de l'évènement Handicapable en partenariat avec les associations de patients pour faire de l'ICM un lieu d'échanges positif et innovant sur les conséquences individuelles et sociétales des maladies du système nerveux : handicap moteur, cognitif, mental ou psychique ;
- Monsieur Dominique Desseigne et ses deux enfants ont apporté un soutien exceptionnel à l'Institut destiné à financer la création de la chaire Diane Barrière consacrée au développement de la recherche sur l'épilepsie.

VERS UNE ORGANISATION PLUS PERFORMANTE : FUSION IHU-ICM

Le 1^{er} janvier 2018, les deux entités ont fusionné. Le budget d'intervention, les réalisations, les équipes, les succès et les espoirs sont désormais rassemblés afin de renforcer la cohérence et d'amplifier le projet scientifique et médical de l'Institut.

SITUATION FINANCIÈRE 2017

L'ESSENTIEL... DES COMPTES ANNUELS

Son budget repose aujourd'hui sur 5 leviers :

- 1 La collecte de fonds : mécénat et donateurs / legs et donations ;
- 2 Les subventions : organismes publics et fondations privées (financements nationaux, européens et internationaux), label Institut Carnot (financement ANR) ;
- 3 Les contrats industriels, valorisation de la recherche : partenariats avec de grands groupes pharmaceutiques et avec des entreprises innovantes (start-up) ;
- 4 Les prestations des plateformes technologiques ;
- 5 Les facturations

CES RESSOURCES SONT ESSENTIELLES POUR PERMETTRE NOTAMMENT :



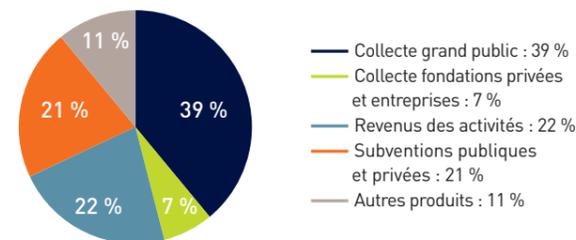
8

LES RESSOURCES 2017

Les ressources 2017 s'élèvent à 45,5 M€, elles comprennent 36 M€ de produits de l'exercice et 9,5 M€ de report de ressources affectées et non utilisées au cours d'exercices antérieurs. Les produits de l'exercice correspondent essentiellement aux revenus de la collecte (16,5 M€ soit 45,8 %), soit auprès du grand public (13,9 M€ soit 38,6 %), soit auprès d'entreprises et de fondations privées (2,6 M€ soit 7,2 %).

Ils comprennent également :

- Les revenus des activités issus des plateformes technologiques (3,9 M€), et de collaborations de recherche avec des partenaires industriels (4 M€) ;
- Des subventions publiques (4,8 M€) ;
- Des subventions privées (2,8 M€).



LES EMPLOIS 2017

Le total général des emplois 2017 s'élève à 44,4 M€ : 31,7 M€ utilisés en 2017 et 12,7 M€ à réaliser ultérieurement sur les ressources affectées. Des emplois 2017, le montant des emplois consacrés aux missions sociales s'élève à 25,3 M€, représentant 80 % du total des emplois de l'exercice.

Les missions sociales de l'ICM concernent :

- Les projets de recherche (63 %)
- Les plateformes technologiques (26 %)
- L'animation scientifique et la mise en œuvre d'alliances internationales (4 %)
- L'incubation d'entreprises innovantes (7 %)



9

Les financements de projets de recherche sont dédiés principalement aux maladies du système nerveux et aux traumatismes de la moelle épinière. Les plateformes technologiques (neuroimagerie, vectorologie, séquençage génotypage, culture cellulaire et histologie) viennent en soutien à ces projets.

Les frais de recherche de collecte et de communication correspondent aux charges engagées pour collecter des fonds auprès des particuliers (dons et legs) et des entreprises et fondations privées (correspondant aux actions de mécénat et parrainage), ainsi qu'aux actions de communication.

Ils représentent 13 % des emplois. Les frais de fonctionnement correspondent aux charges des équipes supports (finances, ressources humaines, juridique, informatique et logistique) qui représentent 7 % du total des emplois de l'exercice. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées (12,7 M€) correspondent principalement à des dons d'entreprises et de fondations reçus pendant l'année qui seront utilisés ultérieurement pour des programmes de recherche pluriannuels spécifiques.

SITUATION FINANCIÈRE 2017

L'ESSENTIEL... DES COMPTES ANNUELS

AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Les ressources collectées auprès du grand public utilisées en 2017 se sont élevées à 13,9 M€. En résumé, sur 100 € de ressources collectées auprès du grand public, 69 € ont été utilisés pour financer les missions sociales et les investissements, 27 € ont servi à couvrir les frais de la collecte de fonds et de la communication et 4 € à couvrir les frais de fonctionnement de l'ICM.



BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF (EN K€)	31.12.16	31.12.17
Actif net immobilisé	54 276	52 257
Actif réalisable et disponible	50 399	56 072
TOTAL	104 675	108 329
PASSIF (EN K€)	31.12.16	31.12.17
Fonds associatifs	44 498	45 099
Résultat de l'exercice	1 191	1 114
Fonds dédiés	7 919	11 131
Dettes	51 067	50 985
TOTAL	104 675	108 329

COMMENTAIRES

Le montant total des investissements réalisés par l'ICM depuis sa création se monte à près de 26,8 M€ principalement dédiés aux plateformes technologiques qui soutiennent la recherche. Les investissements de l'exercice s'élèvent à 2,3 M€.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS :

L'équipement majeur acquis en 2017 est un séquenceur pour un montant total de 180 K€ ; Travaux de reconfiguration des espaces des équipes de recherche et acquisition de matériel et équipements scientifiques pour 507 K€ ;

Acquisition de capacité de stockage informatique (scientifique) et cluster de calcul, pour 630 K€.

L'actif immobilisé net s'élève à 52,3 M€. Au 31 décembre 2017, le montant de la trésorerie est de 34,6 M€. Les fonds associatifs de l'ICM s'établissent à 46,2 M€. Ils comportent

les fonds propres pour 20,4 M€ complétés par des subventions d'investissements de 25,8 M€. La dotation non-consomptible de l'ICM est de 1,2 M€. À la clôture de l'exercice, les fonds dédiés (les fonds restant à engager sur les programmes) s'établissent à 11 M€.

POLITIQUE DE RÉSERVE

À sa création en 2006, la fondation ICM a bénéficié d'une dotation de 11,7 M€. La politique des Membres du Conseil d'Administration en termes de préservation des réserves est extrêmement prudente. Les réserves de l'ICM sont placées en valeurs mobilières de placement (contrat de capitalisation souscrit auprès d'établissements bancaires de premier plan, garantis en capital et 100 % en fonds euros).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat :

L'ICM a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice, notamment au titre des actions de communication. Le volume est évalué à 1,4 ETP, soit sur la base d'un SMIC horaire, un montant de 37 K€.

MÉCÉNAT EN NATURE

La Fondation ICM a bénéficié de mécénat en nature dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- Des espaces média auprès de Air France, Reedexpo/FIAC.
- Des produits ou prestations à titre gratuit : Air France, Publicis Groupe, ZenithOptimedia, Richard Mille, Orrick Rambaud Martel, IDEC, ANACOFI, Hermès International



PARTICULIÈREMENT ATTACHÉ AU MAINTIEN DE SON NIVEAU D'EXCELLENCE, L'ICM A MIS EN PLACE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET EXTERNE AFIN DE GARANTIR LA RIGUEUR ET L'EFFICACITÉ DE SA GESTION : ADHÉSION AU COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE ET APPEL À UN COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT.

DON EN CONFIANCE

L'ICM a reçu, le 3 novembre 2010, l'agrément du Comité de la Charte du Don en Confiance renouvelé le 6 octobre 2016. Ce Comité exerce depuis plus de 20 ans la mission de régulation professionnelle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur 3 engagements : les organismes agréés doivent respecter des règles de déontologie, ils doivent se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs, et accepter le contrôle continu des engagements souscrits.

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE – ICM

Hôpital Pitié-Salpêtrière
47, boulevard de l'Hôpital – 75013 PARIS, FRANCE
Tél : +33 (0)1 57 27 40 00
contact@icm-institute.org



Crédits photos : Jean-Philippe Parienté – Inserm/Hannoun, Salem — Réalisation : Louis



CHERCHER, TROUVER, GUÉRIR, POUR VOUS & AVEC VOUS.

